

# Analyse spatiale du potentiel PME Dans la wilaya de Tizi-Ouzou

**Madjid HADJEM**

Enseignant-chercheur, université de Tizi-Ouzou

*Madjid.hadjem@yahoo.fr*

**Khaled GUEDECHE**

Enseignant-chercheur, université de Tizi-Ouzou

*gue.khaled@yahoo.fr*

*Received: Jan 2017*

*Accepted: Fèv 2017*

*Published: Mar 2017*

## **Résumé :**

Les politiques en faveur de la création et de la promotion des PME ont eu un impact positif sur la croissance du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Aussi, l'objectif de cet article est de savoir si la croissance du parc PME profite équitablement à toutes les communes de la wilaya. On s'intéresse de savoir s'il y a ou non disparités spatiales dans la localisation des PME.

Pour y répondre nous avons adopté une méthodologie, suivant une approche d'économie spatiale, descriptive et quantitative sur la base de la recherche documentaire et de l'analyse des données statistiques des organismes publics compétents.

Il s'agit dans un premier temps d'énumérer les actions et politiques en faveur de la croissance du parc PME en Algérie. Dans un deuxième temps, nous analysons l'évolution du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que sa répartition sectorielle et spatiale, à la recherche d'éventuelles disparités spatiales de localisation. Les résultats montrent l'existence de disparités à ces deux niveaux.

**Les mots clés :** PME – Localisation – Développement local – Politiques publiques – Création d'entreprises – Wilaya de Tizi-Ouzou – Disparités.

**(JEL) Classification :** L20, R11

## **الملخص:**

إن السياسات الرامية إلى خلق وتعزيز المؤسسات الصغيرة والمتوسطة لها تأثير إيجابي على النمو من الحديقة الصغيرة والمتوسطة في ولاية تيزي وزو. أيضا، فإن الهدف من هذه المقالة هو ما إذا كان نمو المشاريع الصغيرة والمتوسطة الحديقة تستفيد بشكل عادل جميع بلديات المحافظة. ونحن مهتمون لمعرفة ما إذا كان هناك أم لا التباينات المكانية في توطين الشركات الصغيرة والمتوسطة. للإجابة على هذا فقد اعتمدنا منهجية، وفقا لمنهج الاقتصاد المكاني، وصفي وكمي على أساس البحوث المكتبية وتحليل البيانات الإحصائية الجهات الحكومية ذات العلاقة. هذه هي قائمة بداية الإجراءات والسياسات لنمو الشركات الصغيرة والمتوسطة في الحديقة بالجزائر. ثانيا، نقوم بتحليل تطور حديقة المشاريع الصغيرة والمتوسطة في ولاية تيزي وزو والتوزيع القطاعي والمكاني لها، وتبحث عن الفوارق المكانية وأماكن التوطن الممكنة. وأظهرت النتائج وجود فوارق في كل المستويات

## **الكلمات المفتاحية :**

الشركات الصغيرة والمتوسطة - الموقع - تنمية المحلية - السياسات العامة - إنشاء الأعمال - تيزي وزو - التفاوت في المستوى.

**رموز JEL:** L20, R11

## Introduction

Les bouleversements de l'économie algérienne depuis la fin des années 80, ont amené les pouvoirs publics à revoir la stratégie économique du pays en donnant sa chance à la PME au même titre que la grande entreprise. Ce changement de vision et d'orientation a ouvert la voie depuis à l'essor de la PME devenue désormais facteur de croissance et d'emploi aux cotés de la grande firme. Les politiques et les initiatives en faveur de la création et de la promotion des PME qui se multiplient depuis ont un impact positif sur la croissance du parc PME en Algérie.

Dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou également cette croissance a été enregistrée. Aussi, l'objectif de cet article est de répondre à l'interrogation suivante: *la croissance du parc PME profite-t-elle équitablement à toutes les communes de la wilaya?*

Autrement dit, on s'intéresse de savoir s'il y a ou non déséquilibres ou disparités spatiales dans la localisation des PME. Pour y répondre nous avons adopté une méthodologie consistant à énumérer dans un premier temps les politiques et les actions publiques en faveur de la croissance du parc PME en Algérie. Il s'agit de démontrer l'impact de ces mesures sur la croissance du nombre de PME en Algérie ainsi que la répartition de celles-ci à travers l'espace national (I). Ensuite, dans un deuxième temps, nous analysons de manière plus approfondie le même phénomène sur le cas particulier de la wilaya de Tizi-Ouzou à la recherche d'éventuelles disparités spatiales de localisation des PME (II).

Faute de données statistiques suffisantes, notre travail se limite au traitement et à l'analyse des informations disponibles. Celles-ci se rapportent à la décennie écoulée.

## I. Les facteurs en faveur de la croissance du parc PME en Algérie

La première difficulté dans un travail de recherche c'est de trouver et d'adopter la définition appropriée aux contextes temporelle et spatiale de son objet de recherche. Il est clair qu'il existe plusieurs et diverses définitions, tant quantitatives que qualitatives, de la PME, et que celles-ci sont en permanence revues, discutées et améliorées.

En Algérie également le consensus entre chercheurs et organismes d'action n'est pas encore établi quant à la définition de la PME. Aussi, nous nous voyons contraints, pour des raisons pratiques, notamment par rapport à la nature et à la source des données que nous utilisons, de retenir la définition de la PME explicitée dans la législation algérienne, notamment la dernière en date, à savoir; la loi 18-01 du 18 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME).

### 1. La définition algérienne de la PME

Au sens de la loi n° 18-01, est considérée comme PME toute entreprise, quelque soit son statut juridique, de production de biens et/ou de services :

- Employant une à 250 personnes travaillant à temps plein ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas deux milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel (dernier exercice de 12 mois clôturé) n'excède pas 500 millions de dinars;
- et qui respecte le critère d'indépendance (entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de PME).

Cette même loi distingue:

- La moyenne entreprise qui est définie comme une entreprise employant 50 à 250 employés et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards DA ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions DA.

- La petite entreprise qui est définie comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions DA.

- La très petite entreprise (TPE), ou micro-entreprise, qui est une entreprise employant un à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieure à 20 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions DA.

IL y est stipulé également que la définition de la PME telle qu'énoncée dans la dite loi constitue la référence dans:

- tout programme ou mesure d'appui, d'aide et de soutien mis en œuvre au profit de ces entreprises,

- L'élaboration et le traitement des statistiques du secteur.

## **2. La PME dans l'économie algérienne: repères historiques**

L'histoire de la Place de la PME dans l'économie Algérienne laisse entrevoir une évolution très affectée par le contexte politique (et idéologique) et économique du pays.

Le choix stratégique de l'Algérie en matière de développement économique en faveur du gigantisme industriel encadré par une planification centralisée et la primauté de la propriété publique sur l'outil de production avait placé, au sortir de l'indépendance, la PME et son corollaire l'initiative privée au second plan dans les actions de développement socio-économique et son champs d'action réduit au minimum.

### **2.1- La PME dans l'économie algérienne d'avant 1990**

Le premier code des investissements de l'Algérie indépendante en 1963, promulgué dans l'urgence, avait surtout pour objet de rétablir l'ordre et la stabilité dans l'environnement économique et social d'après-guerre et n'avait déjà pas de visées positives en faveur de l'initiative privée. Par contre, le deuxième code, promulgué en 1966, définissait et institutionnalisait officiellement la priorité de la propriété publique sur l'outil économique, à travers notamment l'agrément du monopole de l'Etat sur les secteurs clés de l'économie et la soumission des opérateurs privés à des dérogations préalables d'une Commission Nationale des Investissements (CNI). Ce code n'avait, en outre, permis l'initiative privée que dans les branches considérées non stratégiques. En gros, ce code contraignait l'entreprise privée, à la fois, par les secteurs d'investissement et par la définition de la taille de l'entreprise.

Cette situation durera jusqu'au début des années 80, où la promulgation de la loi 82-11, en 1982, relative à l'investissement, marque un début d'ouverture en faveur de l'initiative privée en général et de la PME en particulier. Cette loi visait à davantage d'insertion du secteur privé dans le système de planification nationale en introduisant plus de facilités d'accès aux crédits et aux importations, en donnant plus de précision sur les procédures d'agréments, les montants plafonds d'investissement et de financement bancaire, les champs d'intervention du privé, etc. C'est dans le sillage de cette loi qu'un Office pour l'orientation de l'investissement privé et son intégration dans le processus de planification a été créé (OSCIPI).

Au cours de cette période, l'autofinancement et le recours au réseau familial ou amical, l'investissement dans les branches où le délai de recouvrement du capital investi et des profits est le plus court, le recours à l'informel, ..., étaient des facteurs typiques la PME privée.

### **2.2. La PME dans l'économie algérienne de la décennie 90**

C'est à partir de la fin des années 80 et début 90 que la place et le rôle de la PME dans l'économie algérienne seront considérablement reconsidérés. Le choc pétrolier et son impact sur les politiques économiques et industrielles de l'Etat a fait de la décennie 90 le tournant libéral de l'économie algérienne. Les bouleversements de l'économie, le plan d'ajustement structurel, la pression du problème de chômage par l'arrivée de milliers de jeunes diplômés

sur le marché du travail et les compressions d'effectifs des grandes entreprises publiques,... ; expliquent l'importance qui sera accordée à la création de PME en Algérie. Une série de réformes importantes, dans le sens de la libéralisation de l'économie nationale, a introduit des concepts nouveaux dans le nouveau discours politique, jusque-là proscrits, à savoir ; économie de marché, compétitivité, mondialisation, entrepreneuriat, privatisation, ces mêmes concepts qui ont accompagné et expliqué l'essor de la PME dans les économies développées à partir des années 70.

Parmi les nombreuses réformes phares entreprises par l'Etat, nous citons la création d'un Ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat en 1992 exclusivement dédiées aux PME, le décret n° 91-37 du 19-02-1991 portant libéralisation du commerce extérieur, l'adoption en 1994 du code juridique permettant la privatisation des entreprises publiques et l'adoption en 1995 de la loi sur les privatisations, la promotion de l'investissement privée et de la PME (celle-ci étant considérée désormais comme le nouveau moteur du développement économique, notamment pour répondre aux exigences accrues des échelons locaux, dont le développement local en constitue le nouveau paradigme),... ; autant de signes d'un engagement de l'Etat dans la voie du libéralisme et le souci de créer un climat favorable aux affaires.

En effet, quasiment absent durant la première phase de la planification (1976-1989), le secteur privé, qui se développe dans tous les secteurs d'activités sous la forme privilégiée de PME, connaîtra une place de plus en plus importante dans l'économie du pays.

Cette nouvelle stratégie vise à mettre en place les moyens et les instruments efficaces pour développer les PME et assurer leur pérennité. Ceci s'illustre par les innovations contenues dans les projets de loi relatifs à la promotion des PME. Elles se manifestent par la volonté de l'Etat de mettre en place des organismes spécialement chargés de coordonner les actions des différents acteurs (public et privé) intervenant en faveur du développement des PME et de mettre en œuvre les mesures (financières, fiscales, techniques, informationnelles, administratives, juridiques) et les mécanismes destinés à stimuler la création de PME et à soutenir leur financement, leur performance et leur regroupement.

Les mesures de soutien à la formation et au développement des ressources humaines constituent, à côté des mesures de soutien au financement et à la création, les deux préoccupations majeures et permanentes de la stratégie de l'Etat pour favoriser le développement de la PME. Le regain d'intérêt par les pouvoirs publics pour le soutien et la promotion de la PME s'explique aussi par le fait que ce type d'entreprises requiert des structures plus souples que ne l'exigent les grandes entreprises. Les PME semblent être les structures les plus appropriées pour permettre une « densification » du tissu productif, permettant d'atteindre une croissance économique plus forte. Une telle orientation ouvre aux PME la perspective d'occuper de nombreuses activités productives et créatrices d'emplois, étant entendu que la promotion de l'emploi est indissociable de la création d'entreprises. C'est dans ce sens que l'Etat a lancé des dispositifs de soutien, d'accompagnement et de financement des PME, tels que l'APSI<sup>1</sup>, l'ANSEJ<sup>2</sup>, la CNAC<sup>3</sup>, l'ADS<sup>4</sup>, etc. Comme premier résultat de ces efforts, le nombre de PME est passé durant la décennie 90 de 43917 à 159507, soit une augmentation de 263%<sup>5</sup> !

### 2.3. La PME dans l'économie algérienne depuis 2000

Le grand tournant pour la PME dans cette succession de mouvements a été la promulgation de la loi n°18-01 du 12-12-2001, portant loi d'orientation et de promotion de la PME et un contexte politique et sécuritaire nettement plus favorable que durant la décennie passée. Sous l'effet de cette loi notamment la décennie 2000 a connu une mise en place de mesures et un lancement de dispositifs de soutien à la PME sans précédent en Algérie. En effet, cette loi, outre la définition de PME donnée plus haut, comprend plusieurs dispositions dont les principales ont trait aux soutiens et aides adaptés à la promotion de la PME, au

développement de nouveaux mécanismes de financement, à l'amélioration de la compétitivité de la PME, à l'émergence de nouvelles PME et activités, à la promotion de la sous-traitance, à la mise à disposition des PME de l'information économique, à la favorisation de sites d'accueil des PME, à la stimulation de l'innovation et de la créativité, à l'encouragement de l'exportation, etc.

De ce fait, cette loi a ainsi été à l'origine, durant la décennie 2000, de la création : du Fonds de garantie des crédits à la PME (FGAR)<sup>6</sup>, de la Caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI-PME), des Directions de wilaya de la PME et de l'Artisanat<sup>7</sup>, des Centres de facilitation des PME, des Pépinières d'entreprises, du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, du Conseil national de la promotion de la sous-traitance, du Système d'information et statistiques sur les PME (notamment le Bulletin semestriel d'information économique relatif à la PME depuis 2003), du Programme de compétitivité, de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM<sup>8</sup>), de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME<sup>9</sup>), du Fonds de promotion de la compétitivité industrielle (FPCI) a été institué et dédié à la mise à niveau des entreprises employant plus de 20 salariés, des Maisons de l'Artisanat, des centres de savoir-faire locaux, des Centres d'estampillage et centrale d'approvisionnement en matières premières, d'organismes de promotion des exportations (SAFEX, PROMEX), etc.

Les politiques de promotion de la PME, engagées dans le sillage de la dite loi, ont permis d'engager plusieurs programmes, nationaux et en coopération avec l'étranger, d'appui et de soutien aux PME. Il en est ainsi des programmes ; présidentiel 2005-2009 qui s'est fixé comme objectif de créer 100.000 PME et s'est concentré sur l'intensification du processus de réforme de l'ensemble socio-économique et la libéralisation de l'économie nationale à l'effet de permettre à l'entreprise algérienne de devenir la principale source de richesse, le deuxième plan présidentiel 2010-2014 qui vise la création de 200.000 PME et la mise à niveau de 20.000 autres, MEDA, PME I, PME II, ED-PME, Banque mondiale, ONUDI, GIZ-Algérie de coopération Algero-allemande de développement économique durable (Deved), Ubi-France de coopération avec les partenaires français, de formation des personnels des organismes de soutien et d'accompagnement à la création d'entreprise en partenariat avec l'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée (ACIM), Algerian Start-up Initiative (ASI) de coopération technologique avec les américains et surtout l'accord d'association avec l'UE en vigueur depuis septembre 2005 dont les enjeux et les défis requis par la mondialisation interpellent les PME à améliorer leur compétitivité, ce qui a amené le Ministère de la PME à lancer en 2006 un programme national de mise à niveau des PME sous tutelle de l'ANDPME.

Concernant ce programme de mise à niveau des PME, à titre illustratif, il est basé sur un budget fixé à un milliard de DA annuellement<sup>10</sup>, toutefois, il n'a démarré qu'à la fin du premier semestre 2007. Ainsi, au plan du soutien financier des PME, des fonds spécifiques ont été institués en vue d'assurer l'encadrement des entreprises dans le processus de modernisation de leurs actifs et de leur mode de gestion rendus nécessaires par les perspectives éminentes d'adhésion de l'Algérie à l'OMC et la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne. En effet, l'ouverture des marchés et le démantèlement des barrières tarifaires impliquent la nécessité d'améliorer la compétitivité des PME par une mise à niveau orientée aussi bien vers les fonctions de l'entreprise (produits, marchés, finances, emploi, système d'information, système de qualité) que son environnement institutionnel (Administrations centrales et services déconcentrés, agences publiques, chambres, etc.).

Cependant, ce programme de mise à niveau, vu sa complexité et ses coûts exorbitants, connaît un début timide et concerne un nombre très faible de PME. Qui plus est, il n'intéresse pas

pour l'heure les PME de moins de 20 employés, alors que celles-ci représentent plus de 95% des PME en Algérie.

Les programmes en partenariat avec Ubi-France, organisme français d'accompagnement et de mise en relations d'affaires et d'évaluation des relations entre la France et les autres pays, notamment l'Algérie, est également d'un apport considérable pour la PME algérienne. En effet, selon cet organisme, deux tiers des entreprises françaises installées en Algérie sont des PME et près de 50% du chiffre d'affaire des entreprises françaises en Algérie est le fait de PME<sup>11</sup>.

Concernant le volet technique, le même organisme souligne que de ses différentes rencontres en Algérie, il a été relevé la forte demande de contacts avec les partenaires étrangers est exprimée par les chefs d'entreprises algériens. De même qu'il relève le manque en management et en main-d'œuvre spécialisée, autrement dit le transfert de savoir-faire, dont souffrent les PME algérienne. Dans cette perspective, l'organisme accompagnera quelques 80 PME algériennes dans différents secteurs économiques au cours de l'année 2012<sup>12</sup>.

Très récemment, partant du fait que l'alternative aux hydrocarbures n'est pas seulement l'agriculture et l'industrie, mais aussi les nouvelles technologies et le numérique (ce qu'on appelle déjà la nouvelle économie), un projet ambitieux, intitulé Algerian Start-up Initiative (ASI), est en discussion depuis deux ans et pourrait être lancé incessamment, en collaboration avec les américains du technopole de la Silicon Valley en Californie (USA). Ce projet reposant sur l'innovation technologique est une chance et une initiative prometteuse à la création d'activités à fortes valeur ajoutée mais qui appelle toutefois l'appui de l'Etat.

Relancé lors du Forum de Marrakech en janvier 2012, de nombreuses initiatives encadrent ce programme, à savoir ; la constitution d'un réseau d'investisseurs algériens locaux, nationaux et américains de la Silicon Valley pour développer les Start-up en Algérie et dans les autres pays du Maghreb, l'institution d'un Fonds d'investissement américain pour financer la création de start-up au Maghreb, programmes de formation à l'entrepreneuriat élargis au profit des jeunes entrepreneurs, de préparation à l'emploi au profit de jeunes maghrébins, etc. Ce programme repose également, outre les NTIC, sur l'économie verte, les énergies renouvelables, l'industrie, l'agriculture, etc<sup>13</sup>.

La conséquence directe de tous ces efforts de l'Etat a été la multiplication du nombre de PME en Algérie qui passe de 245348 unités en 2001 à près de 647000 en 2011, soit un taux d'accroissement global de près de 164% ! Equivalent également à un taux d'accroissement de 1373% en deux décennies (1991-2011)<sup>14</sup>.

Cependant, face à ce tableau reluisant en matière de croissance des PME en Algérie, celles-ci représentent néanmoins une catégorie très fragile. Il faut souligner que celles-ci connaissent sur le terrain des difficultés et contraintes non négligeables, aussi bien au plan interne qu'au niveau de leur environnement. Au plan interne, la PME algérienne est confrontée à l'insuffisante maîtrise des méthodes modernes de management, à l'insuffisante connaissance des marchés, le faible recours au conseil et à l'expertise, la primauté de la gestion de type familial, etc. Au plan externe ou environnemental, les PME en Algérie sont confrontées aux nouvelles exigences du libre-échange, notamment suite à l'accord d'association avec l'union européenne et la prééminence de l'adhésion à l'OMC. Dans cette perspective, le Conseil national consultatif (CNC) revendique la nécessité d'un saut qualitatif des PME algériennes pour accéder au statut de PME ayant une place de choix dans l'économie nationale, ce qui passe selon lui par la réduction des importations massives et l'encouragement de la sous-traitance où seulement 300 PME y activent actuellement<sup>15</sup>. En effet, le rapport de la CNUCED, datant du deuxième semestre 2011, souligne le manque à gagner aux PME algérienne en matière de sous-traitance. Selon le rapport, l'Algérie n'attire qu'une faible partie des IDE attirés par les pays de la rive sud de la méditerranée (2,2 Milliards USD sur 37,7 Milliards USD attirés par la zone). Ce constat est également appuyé

par les commentaires récents du FMI sur l'incapacité de l'Algérie à exploiter les opportunités des tendances mondiales de l'investissement étranger. L'Algérie gardant encore l'image d'un espace peu attractif en matière des IDE<sup>16</sup>.

A ces contraintes il y a lieu aussi d'ajouter le problème de la pérennité des PME qui persiste encore. Ainsi, entre 2009-2011 près de 39% des PME créés ont cessé leurs activités<sup>17</sup>. De même, les contraintes qui se posent déjà depuis longtemps et auxquelles beaucoup de tentatives de solution ont été apporté persistent encore, c'est notamment le cas du problème de financement, de l'informel, de l'accès à l'information, d'écoulement des produits, de gestion, de GRH, d'innovation, des lourdeurs administratives, de fiscalité, etc.

Il ressort donc que la PME constitue bel et bien l'enjeu majeur et la préoccupation principale des pouvoirs publics. Elle est considérée bel et bien comme l'alternative de choix pour la croissance hors hydrocarbures. De même, les ambitions de l'Etat ne s'arrêtent pas là, de nombreuses perspectives y sont envisagées, à savoir ; de nouveaux instruments financiers (des fonds de garanties de crédits spécifiques à des activités innovantes, des fonds de garanties de crédits spécifiques à des activités innovantes, des crédits de restructuration, des crédits de restructuration, des crédits pour la stabilité des entreprises, des crédits pour la stabilité des entreprises), la création de centres techniques par filière d'activités, le recensement général des PME, un tableau de bord des indicateurs économiques, l'innovation technologique et développement de la PME, un Consortium des PME exportatrices, etc.

Face à cette volonté chronique et à la multitude de mesures et politiques à laquelle elle donne lieu, il ne faudrait pas s'étonner de la croissance du nombre de PME en Algérie, mais il faudrait plutôt s'interroger sur sa portée spatiale et sur sa répartition à travers les wilayas du pays. C'est l'objet du paragraphe suivant.

### 3. Aperçu spatial sur la PME en Algérie

Ce paragraphe analyse l'évolution du parc PME en Algérie, comme conséquence des différentes politiques et actions de l'Etat en leur faveur, ainsi que la répartition de ces PME à travers les différentes wilayas et grands espaces du pays.

#### 3.1. Evolution du parc PME en Algérie

L'analyse de l'évolution du parc PME en Algérie depuis 2001 est résumée dans le tableau 01a. A la lecture de celui-ci et de la figure n° 01, il ressort clairement que depuis 2001 le parc PME ne cesse de croître, ceci est en grande partie le résultat direct de la loi n°01-18 de la fin de l'année 2001 et des initiatives et politiques en faveur de la promotion des PME qu'elle avait permis.

Tableau 01a : Evolution du parc PME en Algérie de 2001 à 2010

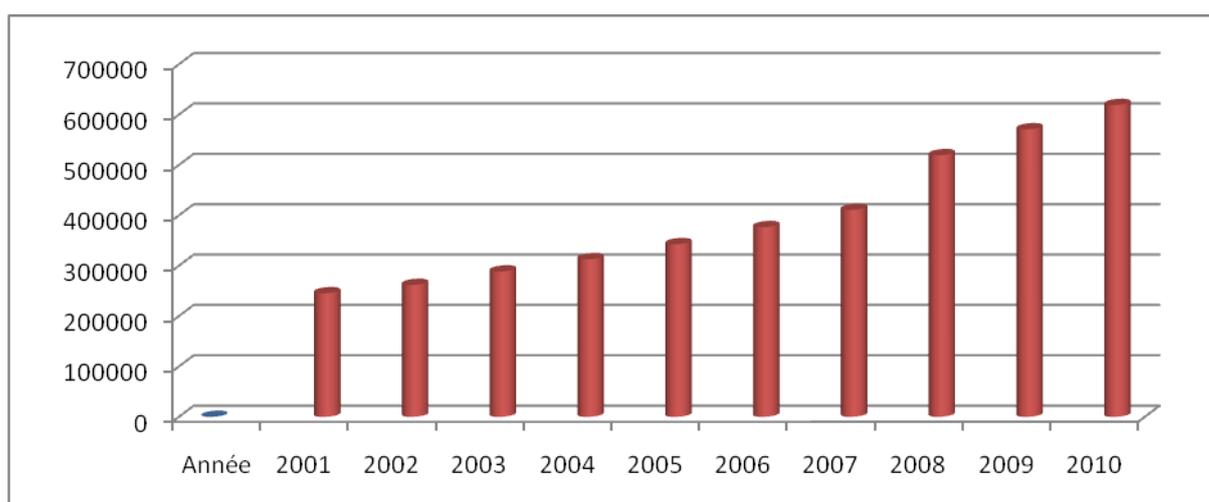
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de PME	245348 <sup>18</sup>	261853	288577	312959	342788	376767	410959	519526	570838 <sup>19</sup>	619072

Source : KPMG éd° 2011, [www.mpmeart.dz](http://www.mpmeart.dz) et Direction de la PME et de l'Artisanat de Tizi-Ouzou.

Qui plus est, cette croissance se continue encore dans la mesure où en 2011, 27000 PME de plus ont été créés, dont la grande majorité sont des petites entreprises<sup>20</sup>, ce qui devrait donner une population de PME au 31-12-2011 avoisinant les 647000 unités.

En revanche, le tableau 01b, ci-dessous, nous donne l'évolution des taux d'accroissement annuels sur la même période. Comme on le constate l'accroissement est irrégulier d'une année à une autre avec un accroissement record en 2008. Il confirme, toutefois, une croissance continue et ininterrompue le long des dix années.

**Figure 01 : Diagramme représentant la croissance du parc PME en Algérie de 2001 à 2010**



Source : confectionné par nos soins à partir des données du tableau 01a.

Qui plus est, pour l'ensemble de la décennie nous avons un taux d'accroissement global de 152,32%<sup>21</sup>, correspondant à un taux d'accroissement moyen d'environ 10% l'an<sup>22</sup> ! Autrement dit, une création de 373724 PME en dix ans, soit encore une création annuelle d'environ 37372 PME sur la période.

**Tableau 01b : Accroissement annuel du parc PME sur la décennie 2001/2010**

Période	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
Accroissement annuel	1,067	1,102	1,084	1,095	1,099	1,090	1,264	1,098	1,084

Source : nos calculs à partir des données du tableau n° 01a.

Nous pouvons ainsi dire que les efforts de l'Etat pour la promotion et la création des PME, considérées depuis les années 90, avec la transition vers l'économie de marché, comme le principale moteur de la croissance économique et de l'emploi, ont porté leurs fruits. Cependant, ces résultats, quoique positifs et répondant aux objectifs de l'Etat<sup>23</sup>, laissent l'Algérie en deçà des besoins de son économie<sup>24</sup>. Il y a lieu également de noter que l'effectif des PME est appelé à croître encore sous l'effet, notamment, de la multiplication des programmes d'appui et de soutien à l'emploi et la création d'entreprises et l'objectif assigné dans le programme présidentiel 2010-2014 de créer 200.000 PME de plus.

Après cet aperçu global concernant l'évolution du parc PME en Algérie durant la décennie écoulée, il serait également intéressant de connaître sa répartition à l'intérieur du pays. C'est l'objet du paragraphe suivant.

### 3.2. Répartition du parc PME par wilaya

L'analyse de la répartition du parc PME à travers les 48 wilayas du pays est donnée par le tableau 02 (annexes) et la figure 02. A défaut de statistiques concernant l'ensemble des structures des PME (privées et publiques), on se contentera de la seule population des PME privées. Ceci n'influera pas beaucoup sur la pertinence de notre analyse sachant que les PME privées représentent avec les activités artisanales (qui relèvent également du privé) plus de 96% du parc PME en Algérie<sup>25</sup>.

Comme on peut le constater à partir du tableau, Alger, capitale nationale, prend la première place avec une large avance en terme de concentration du nombre de PME, soit 40009 unités, loin devant Tizi-Ouzou, deuxième place, qui en compte deux fois moins avec 19024 PME. Cette différence représente un écart de 20985 PME entre les deux wilayas. En outre, l'écart

entre Alger et la dernière wilaya du classement, en l'occurrence Tindouf, est de près de 39000 unités ! A elle seule, Alger concentre près 12% du parc PME, contre 0,3% pour Tindouf. En revanche, la densité nationale, soit *Nombre de PME pour 1000 habitant*, est pour 2010 de l'ordre de 17 PME pour 1000 habitants<sup>26</sup>, ce qui nous place très loin des standards internationaux de 45 à 50 PME pour 1000 habitants.

Dans une autre optique d'analyse, à partir des densités de *Nombre de PME par 1000 habitants*, nous avons une autre configuration du classement des wilayas comme indiqué dans le tableau 03. En effet, le classement précédent est complètement bouleversé. Ainsi, Tindouf et Illizi qui étaient aux derniers rangs se retrouvent dans ce cas en pole positions du classement. Alors qu'en termes d'effectifs de PME la répartition est surtout en faveur des wilayas du Nord du pays, et plus particulièrement celles de l'extrême Nord et du littoral, en termes de densités de PME c'est plutôt en faveur des wilayas du sud. Alger qui était précédemment au sommet du classement se retrouve en dixième position ! Tizi-Ouzou n'est que légèrement déclassée dans la mesure où elle passe de la deuxième place à la quatrième. Toutefois, il n'en demeure pas moins que certaines wilayas du sud (Relizane, El Oued, Djelfa, Laghouat, M'sila, Mostaganem...) restent sous-équipées en matière de PME.

De plus, on peut remarquer dans le classement établi dans le tableau 03 que sept wilayas sur les dix premières du classement se situent à l'extrême nord du pays.

Sachant que la densité moyenne au niveau nationale était de 9, 61 en 2009, on en déduit que Tipaza est la wilaya la plus dense, Tizi-Ouzou en est la quatrième. On déduit également que 21 wilayas, soit 43,75%, ont une densité au-dessus de la moyenne nationale, 56,25% des wilayas ont une densité en dessous de la moyenne nationale et que toutes les wilayas présentent des densités inférieures aux normes internationales.

L'analyse des densités laisse entrevoir une liaison entre la localisation des PME et celle des habitants. Nous avons évalué cette relation par le calcul du *Coefficient de corrélation de Pearson*, celui-ci tend fortement vers 1 ( $r = 0,90$ ), ce qui traduit une très forte corrélation entre les deux populations. Autrement dit, la désertion des régions du sud par les PME fait suite à la désertion de ces régions par les populations d'habitants et la concentration des PME dans le nord du pays répond également à la même logique.

Figure 02 : Répartition spatiale des PME en Algérie au premier semestre 2009

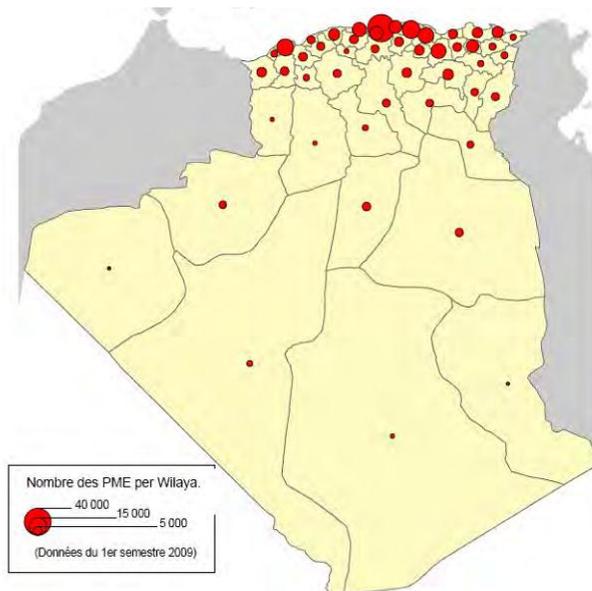


Figure 3 : répartition géographique des PME par wilaya

Source : Office de coopération Europe-Aid-Union européenne et le CETMO : Le secteur logistique sur la rive sud de la Méditerranée Occidentale, Diagnostic et propositions pour améliorer l'offre de services logistiques : Cas des pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie), Étude monographique : Algérie, Octobre 2010.

**Tableau 03 : Répartition des wilayas d'Algérie par densités de Nombre de PME/ 1000habitants en 2009**

WILAYA	Nbre PME /1000hab	WILAYA	Nbre PME /1000hab	WILAYA	Nbre PME /1000hab	WILAYA	Nbre PME /1000hab
Tipaza	21,07	Khenechla	11,12	Souk Ahras	8,76	Motganem	7,21
Tindouf	20,7	B.B Ariridj	10,87	Chlef	8,57	Ain Defla	7,18
Illizi	20,63	Blida	10,82	Skikda	8,46	Laghouat	7,12
<b>Tizi-Ouzou</b>	<b>16,87</b>	Tamanraset	10,75	Guelma	8,07	Relizane	7,01
Bejaia	16,37	Saida	10,27	Tebessa	7,86	Tlemcen	6,9
Bechar	16,11	Jijel	10,23	Tissemsilt	7,76	M'sila	6,81
Ghardaia	15,81	A.Temucet	10,16	El Taref	7,67	Medea	6,26
Boumerdes	14,36	Naama	10,13	El Bayadh	7,67	Tiaret	6,12
Annaba	14,19	Setif	9,71	Mila	7,54	Biskra	5,96
Alger	13,39	Ouargla	9,29	Mascara	7,3	El Oued	5,79
Oran	11,6	Si. B. Abbes	9,16	Batna	7,23	O.El-Buaghi	5,6
Constatine	11,43	Bouira	9,04	Adrar	7,22	Djelfa	4,63

Source : nos calculs à partir des données du Ministère de la PME et de l'Artisanat et du RGPH 2008.

Ainsi, au niveau national, il existe une très grande disparité de localisation des PME entre un petit espace cantonné dans l'extrême nord du pays qui connaît une hyper-concentration des PME et le reste du territoire national complètement déserté par les PME. Cependant, cette forte disparité est à relativiser puisqu'elle est la suite directe de la répartition spatiale de la population algérienne dans la mesure où la localisation des PME est fortement corrélée à la localisation des habitants. Toutefois, toutes les wilayas du pays sont encore sous-équipées en matière de PME au regard des standards internationaux.

Après ce survol national, il serait opportun d'analyser le phénomène à une échelle inférieure. C'est ce que nous avons tenté de faire à travers le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou et qui est exposé dans le volet suivant de notre étude.

## II. Analyse spatiale du potentiel PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Analyser l'importance, l'évolution et la répartition du parc PME au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas une chose aisée. En effet, l'indisponibilité et l'impertinence des données statistiques rend difficile et contrariée toute approche quantitative. Les sources divergent et les données avec. Une même source nous donne deux chiffres très différents pour une même réalité. Aussi, nous prenons beaucoup de précautions quant aux chiffres que nous donnons et à l'interprétation que nous leur concédons.

### 1. Evolution du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Notre analyse de l'impact des politiques et des initiatives publiques en faveur de la promotion et de la création des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou débute par un aperçu numérique sur l'évolution du parc PME dans la wilaya depuis 2001. C'est ce que nous présentons les tableaux 04a et 04b.

**Tableau 04a : Evolution du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 2001 à 2010**

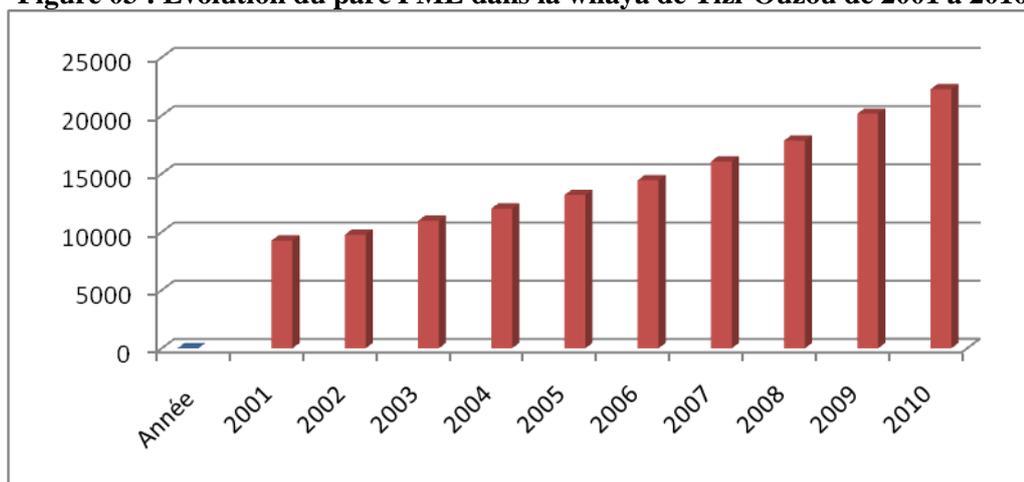
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Nombre PME</b>	9260 <sup>27</sup>	9760	10950 <sup>28</sup>	12003	13170	14434 <sup>29</sup>	16045 <sup>30</sup>	17840 <sup>31</sup>	20154 <sup>32</sup>	22255 <sup>33</sup>

Source : nos recoupements.

A la lecture du tableau n° 04a, ci-dessus, nous constatons une croissance significative et soutenue du nombre de PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, sur une décennie complète, aucune diminution ni stagnation du parc PME n'est enregistrée sur toute la période considérée. La figure 03, ci-dessous, illustre parfaitement notre propos.

Nous pouvons, cependant, affiner l'analyse par l'examen de l'intensité de cette croissance à travers l'analyse des accroissements annuels successifs durant la période (tableau 04b).

**Figure 03 : Evolution du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 2001 à 2010**



Source : confectionné par nos soins à partir des données du tableau n° 04a.

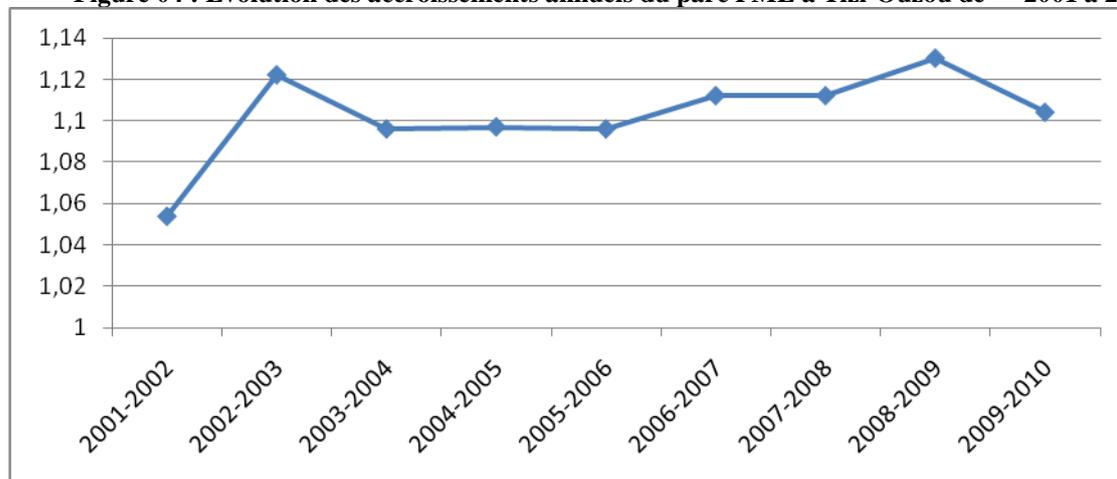
**Tableau 04b : Evolution des taux d'accroissement du parc PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 2001 à 2010.**

Période	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
<b>Accroissement</b>	1,054	1,122	1,096	1,097	1,096	1,112	1,112	1,13	1,104

Source : nos calculs à partir des données du tableau n° 04b.

Comme le montre le tableau 04b, les accroissements annuels sont tous supérieurs à 1, ce qui traduit des augmentations continues de l'effectif des PME d'année en année. Le taux d'accroissement global sur la période 2001-2010 est de 140,33 %<sup>34</sup>. Par contre, le taux d'accroissement moyen annuel est d'environ 10,24%<sup>35</sup>. Ces derniers montrent que Tizi-Ouzou suit la même tendance qu'à l'échelle nationale. En effet, tandis que le taux d'accroissement global à T.O est relativement inférieur au taux national, le taux d'accroissement moyen y est légèrement supérieur. Nous pouvons également ajouter, comme illustré par la figure 04, ci-dessous, que le pic d'accroissement (13%) a été atteint vers la fin de la période, c'est-à-dire entre 2008 et 2009. La courbe montre qu'après un bond en début de période (2002-2003) avec un taux d'accroissement de 12,2%, conséquence immédiate probable des effets de la loi n° 18-01, le taux connaît un recul et stagne autour de 10% le long de la période jusqu'en 2009 où il remonte et atteint le pic des 13% pour redescendre ensuite tout en restant au-dessus de la barre des 10% en 2010.

**Figure 04 : Evolution des accroissements annuels du parc PME à Tizi-Ouzou de 2001 à 2010**



Source : confectionnée par nos soins à partir des données du tableau n° 04b.

Avec un taux d'accroissement moyen de 10,24% l'an, nous pouvons dire que la population des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou connaît une croissance plus que significative. Il semble ainsi que les politiques et mesures publiques en faveur de la création et de la promotion des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont porté leurs fruits et tendent vers la concrétisation de leurs objectifs<sup>36</sup>. Ces mesures, enclenchées à la fin des années 90, font de la première décennie du nouveau siècle les « *Dix glorieuses* » de la PME dans la wilaya.

Néanmoins, la croissance du parc PME doit encore s'accroître. En effet, au regard de la densité des PME au niveau de la wilaya, 16,83PME pour 1000 habitants, (Cf. tableau 03), on est encore très loin des standards internationaux de 45 à 50 PME pour 1000 habitants, mais au rythme de croissance de 10,24% l'an ces standards paraissent tout à fait réalisables.

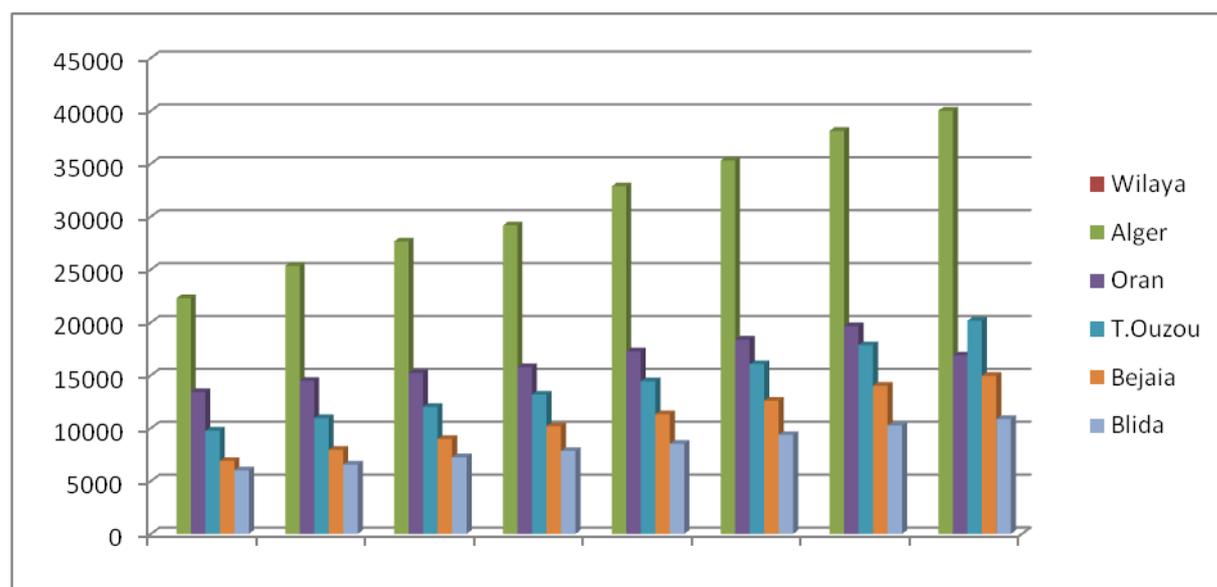
Dans une autre perspective nous pouvons replacer l'évolution du parc PME de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le contexte national, en la comparant aux cinq premières wilayas du pays en termes de population de PME. Le tableau 05 et la figure 05, ci-dessous, nous en donnent un aperçu. Comme nous le constatons, la wilaya de Tizi-Ouzou est bien classée au niveau national. En effet, depuis 2002, elle occupe la troisième place derrière Alger la capitale nationale et Oran la plus grande wilaya dans l'ouest du pays et devant Bejaia et Blida, respectivement quatrième et cinquième du classement. En 2009 Tizi-Ouzou se replace en deuxième place en déclassant la wilaya d'Oran qui devient troisième après avoir connu en 2009 une diminution de sa population de PME.

**Tableau n° 05 : Evolution du parc PME des cinq premières wilayas du pays de 2002 à 2009.**

Année \ Wilaya	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 <sup>37</sup>
Alger	22273	25331	27640	29167	32872	35296	38096	40009
Oran	13406	14476	15223	15761	17255	18363	19643	16867
T.Ouzou	<b>9760</b>	<b>10950</b>	<b>12003</b>	<b>13170</b>	<b>14434</b>	<b>16045</b>	<b>17840</b>	<b>19024</b>
Bejaia	6895	7947	8979	10167	11312	12588	14009	14946
Blida	6003	6549	7243	7838	8511	9349	10240	10851

Source : Ait Sidhoum. H, Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, UMMTO, mai 2011, pour 2002 jusqu'à 2008 et [www.pmeart.dz](http://www.pmeart.dz) pour 2009.

**Figure 05 : diagramme de l'évolution du parc PME des cinq premières wilayas du pays de 2002 à 2009.**



Source : confectionnée par nos soins à partir des données du tableau 05.

Ainsi, nos propos quant au potentiel PME de la wilaya que nous avons développé plus haut réconforte également notre analyse de la place de la wilaya de Tizi-Ouzou en termes de parc PME au niveau national comme cela est illustré par la figure 05, ci-dessus.

## 2. Analyse de la répartition des PME par secteur d'activité

Les seules données dont nous disposons concernant la répartition du parc PME par secteurs d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont résumées dans le tableau 06.

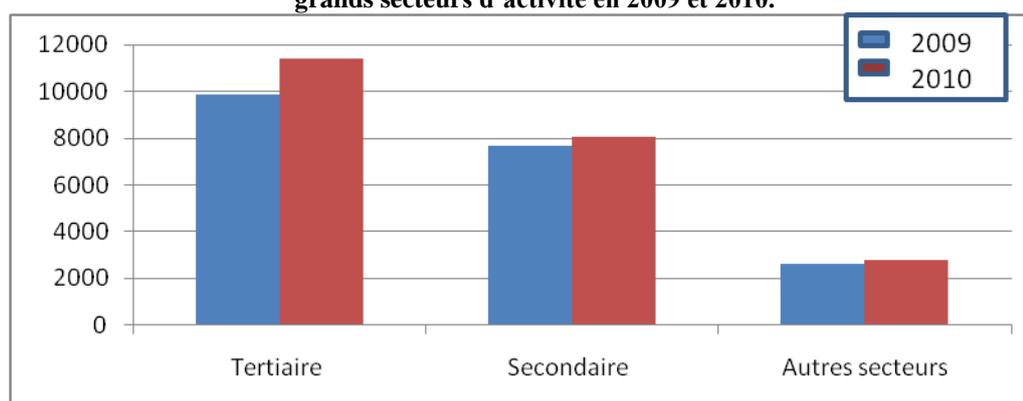
**Tableau 06 : Répartition des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou par grands secteurs d'activité en 2009 et 2010**

Secteur d'activité	Nombre de PME			
	2009	%	2010	%
Tertiaire	9847	48,86	11416	51,3
Secondaire	7685	38,13	8067	36,25
Autres secteurs <sup>38</sup>	2622	13,01	2772	12,45
<b>Total</b>	<b>20154</b>	<b>100</b>	<b>22255</b>	<b>100</b>

Source : nos calculs et recoupements à partir des données de la Direction de la PME et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou, enquête juin 2011.

De la lecture du tableau 06 et de sa représentation graphique schématisée dans la figure 06, nous constatons la prédominance du secteur tertiaire, suivi du secondaire, tandis que les autres secteurs sont les moins investis par les PME. La même tendance a caractérisé les deux périodes considérées. Tous les secteurs ont connu une hausse de 2009 à 2010. Cependant, la hausse la plus importante est enregistrée dans le secteur tertiaire. En effet, sur les 2101 PME de plus créées en 2010, 1569, soit 74,67%, ont été créées dans le secteur tertiaire. Cette croissance est telle qu'elle reconfigure les proportions de chaque secteur par rapport à l'ensemble en renforçant la proportion du secteur tertiaire en lui conférant la majorité au détriment des autres secteurs qui connaissent une relative diminution de leurs proportions.

**Figure 06: Répartition des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou par grands secteurs d'activité en 2009 et 2010.**



Source : confectionnée par nos soins à partir des données du tableau n° 06.

Il y a lieu de souligner cependant qu'une telle répartition est due à des raisons que l'on peut retrouver, entre autre, dans la répartition de ces secteurs en branches d'activité, telle qu'illustrée par le tableau 07 et la figure 07.

La prédominance du secteur tertiaire est due à la prédominance des activités d'achat-revente et de distribution, activités spéculatives par excellence où la rentabilité et les gains sont quasi-assurés et où les contraintes à l'exploitation, contrairement aux activités de transformation,

sont pratiquement absentes. Le secteur secondaire, quant à lui, est d'abord propulsé par les activités de travaux publics et de bâtiment qui représentent plus de la moitié des PME du secteur, au détriment malheureusement des activités industrielles de transformation. La prédominance du bâtiment est toutefois conjoncturelle s'expliquant par la libération du secteur, l'explosion des réalisations publiques, notamment en termes d'habitat à l'image du programme présidentiel d'un million de logements et des programmes complémentaires qui l'ont suivi, des réalisations exponentielles en travaux publics depuis 1999, des réalisations en infrastructures et équipements, des réfections et reconstructions, etc. Notons d'ailleurs la rubrique que réserve la D.PME.A.T.O à la branche des activités de fabrication de matériaux de construction, assez nombreuses dans la wilaya, celles-ci étant entraînées par l'explosion du secteur du bâtiment dans la wilaya, et sont surtout versées dans la fabrication des produits agglomérés (parpaing, hourdis,...).

**Tableau 07 : Répartition des PME de la wilaya de Tizi-Ouzou par branches d'activité en 2009 et 2010**

Branche d'activité	Nombre de PME	
	2009	2010
Commerce et distribution	4779	5595
Bâtiment et travaux publics	4601	4925
Agroalimentaire	2617	2670
Transport	1159	1854
Services fournis aux ménages	1689	1721
Hôtellerie et restauration	1187	1198
Services fournis aux entreprises	1033	1048
Matériaux de construction	467	472
Autres branches d'activité	2622	2772
<b>Total</b>	<b>20154</b>	<b>22255</b>

Source : Direction de la PME et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou, enquête juin 2011.

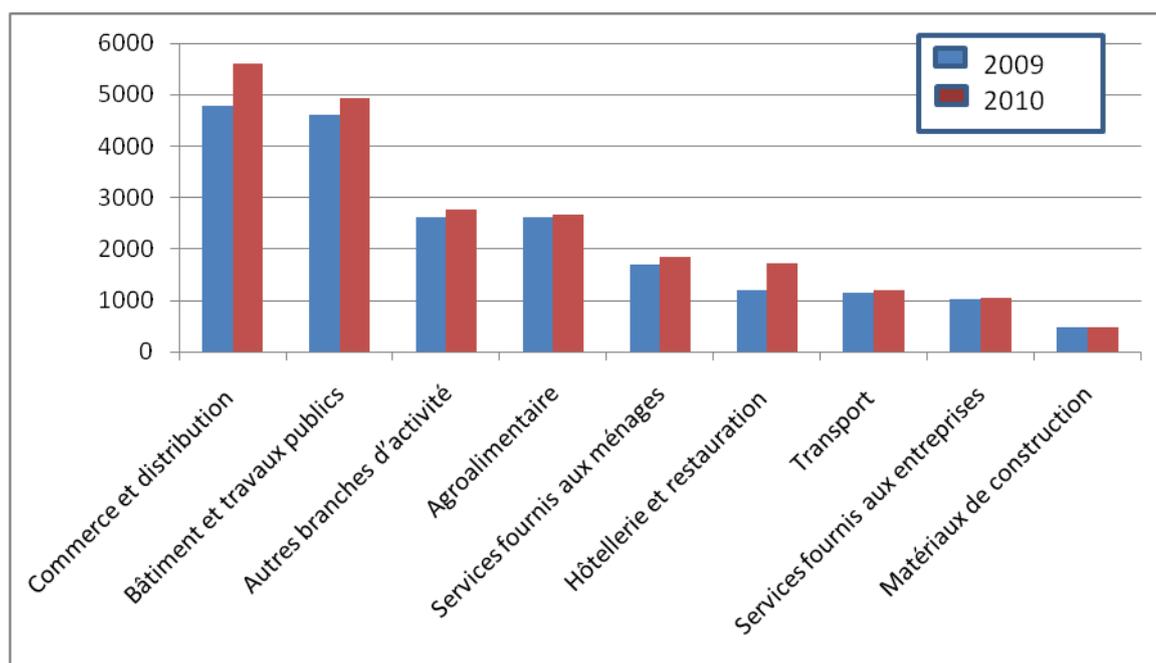
Le secteur secondaire est également propulsé par les industries agroalimentaires qui ont connues également une prolifération tant au niveau national qu'au niveau de la wilaya. Cette industrie constitue visiblement la deuxième activité dans la wilaya.

La figure 07 illustre la croissance relative des PME dans toutes les branches de 2009 à 2010. L'on remarque la croissance la plus importante dans la branche Commerce et distribution. Nous notons également dans l'ensemble la prédominance des activités dans le commerce et le BTP.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que sur les 22255 PME recensées durant l'année 2010, seules 17 relèvent du secteur public, soit 0,076% seulement, ce sont toutes des petites et moyennes entreprises (10 à 250 employés) et versées essentiellement dans les industries de transformation. Par contre; tout le reste des PME relève du privé et sont essentiellement des très petites ou micro-entreprises.

Autrement dit, la PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou est devenue le domaine quasi-exclusif du privé. Cependant, faute d'informations détaillées sur le contenu et la nature des activités ainsi que sur la nomenclature employée par les services de la D.PME.A.T.O, notamment en ce qui concerne le secteur agricole, nous ne pouvons approfondir notre analyse concernant la répartition par secteurs d'activités. Aussi, l'objet du paragraphe suivant est l'analyse de la répartition spatiale.

**Figure 07 : Répartition du parc PME de Tizi-Ouzou en 2009 et 2010 par branches d'activités.**



Source : conçu par l'auteur à partir des données de la Direction de la PME et de l'artisanat de T.O.

### 3. Analyse de la répartition spatiale des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Il s'agit à ce niveau de mener l'analyse sur deux axes principaux. D'abord une analyse de la répartition de PME en fonction des communes, à la fois en termes d'effectifs et de densités. Ensuite, une analyse par type d'espace, suivant les quatre types d'espaces, à la recherche d'éventuelles disparités géographiques de localisation. Cependant, nous n'avons pu avoir comme données récentes, auprès de la D.PME.A.T.O notamment concernant la répartition des PME par communes, que le recensement établi au 31-12-2009.

#### 3.1. Analyse de la répartition des PME par commune

Nous analysons cet aspect sous deux angles différents : d'abord en termes d'effectifs de PME, ensuite en termes de densités.

##### 3.1.1. Analyse de la répartition des PME par commune en termes d'effectifs

Notre propos quant à la répartition des PME à travers les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou est inspiré et est illustré à partir des données du tableau 08 (Annexes).

A la lecture de celui-ci il ressort d'abord que la commune de Tizi-Ouzou prédomine avec une concentration de près du quart (24, 11%) de la population des PME de la wilaya. Elle est la seule commune à franchir la barre des 1000 PME, suivie de très loin par la commune d'Azazga, deuxième du classement avec 985 PME, soit moins de 5% du parc PME de la wilaya. L'écart est très important entre Tizi-Ouzou, première du classement, et Azazga, deuxième du classement, il est de l'ordre de 3874 PME !

Sur la base de 67 communes, nous avons une moyenne de 300 PME par commune. Ce qui nous donne seulement 15 communes sur les 67 que compte la wilaya, soit 22,38%, dépassent la moyenne en termes de concentration de PME, tandis que les 52 restantes, soit 77,62% ont des effectifs inférieurs à 300 PME. Autrement dit, l'écrasante majorité des communes n'atteint pas la moyenne de la wilaya en termes d'effectif de PME.

Le calcul de l'*Ecart-type*, qui est un excellent paramètre de mesure de la dispersion des valeurs par rapport à leur moyenne en Statistique, nous donne 600,27 PME<sup>39</sup>, ce qui traduit

une assez forte dispersion des effectifs PME des communes par rapport à la moyenne de la wilaya.

L'écart entre Tizi-Ouzou et la dernière commune du classement, en l'occurrence Ait Boumahdi (dans la daïra d'Ouacifs) est de 4811!

Nous remarquons également que les dix premières communes du classement sont toutes des chefs-lieux de commune et de daïra à la fois, ce qui nous amène à penser également que la recherche d'externalités positives de localisation expliquerait la concentration des PME dans les espaces chefs-lieux administratifs réputés mieux équipés que les espaces périphériques.

Ainsi, en termes d'effectifs, nous pouvons dire qu'il y a relatives disparités en matière de localisation des PME. Ces disparités sont surtout traduites par la forte concentration au niveau de la commune de Tizi-Ouzou et la désertion d'un grand nombre de communes, notamment les 29 dernières communes du classement qui comptent moins de 100 PME chacune. Ces disparités sont également traduites par l'écart positif entre la commune de Tizi-Ouzou, première du classement, et la moyenne de la wilaya qui est de (+4559) PME et l'écart négatif entre Ait-Boumahdi, dernière du classement, et la moyenne de wilaya qui est de (-252) PME.

Cependant, l'interprétation de ces écarts et les disparités qu'ils reflètent doit être relativisée car il s'agit d'une interprétation des effectifs PME par communes en termes absolus, c'est-à-dire abstraction faite de tout autre élément et/ou facteur explicatif. Autrement dit, une analyse comparée de ces effectifs PME à d'autres éléments serait souhaitable, notamment les effectifs habitants et les densités qui en découlent fourniraient une meilleure approche de la problématique de localisation des PME à travers les communes de la wilaya, c'est l'objet du paragraphe suivant.

### 3.1.2. Analyse de la répartition des PME par commune en termes de densités

Comme nous l'avons énoncé précédemment et comme nous pouvons le lire dans le tableau 09, la répartition des PME par commune en termes de densités pour 1000 habitants nous donne une toute autre configuration. En effet, ramené aux densités par millier d'habitants, le classement des communes s'en trouve complètement renversé. La commune de Tizi-Ouzou n'est plus en tête du classement, mais redevient deuxième derrière Tizirt qui était sixième dans le classement en termes d'effectifs de PME.

En fait, ce classement n'a rien de surprenant. En effet, si Tizi-Ouzou qui concentre plus de PME que Tizirt (sept fois plus), elle concentre également beaucoup plus d'habitants que celle-ci, soit près de onze fois plus d'habitants que Tizirt.

Par ailleurs, on remarque également qu'en termes de densités seule la commune de Tizirt atteint les normes Internationales de 45 à 50 PME/1000 habitants. Tizi-Ouzou, commune et daïra à la fois et siège du chef-lieu de wilaya, avec une densité de 38,05 PME pour 1000 habitants, est encore loin de ces standards. La densité au niveau de la wilaya est de 18, 05 PME pour 1000 habitants, ce qui place 43, soit 64, 18%, des communes en dessous de la moyenne de la wilaya. Il en découle également que la densité au niveau de la wilaya est très loin des standards internationaux et l'écrasante majorité des communes s'en éloigne encore davantage.

Il y a lieu de constater également que 23 communes, soit 34,32%, sont pratiquement dépourvues de PME, elles enregistrent des densités inférieures à 10 PME/1000 habitants.

Ces densités se répartissent, néanmoins, de manière relativement homogène sur les quatre coins de l'espace de la wilaya, ce qui signifie qu'il existerait une relation entre la répartition de la population d'habitants et celle des PME à travers les communes. En effet, nous avons évalué celle-ci en utilisant le *Coefficient de corrélation de Person* qui nous donne la valeur de 0,93<sup>40</sup>, ce qui signifie une très forte corrélation entre les deux populations. Autrement dit, on retrouve la même configuration qu'au niveau national comme nous l'avons illustré précédemment. La localisation des PME dans la wilaya de T.O aussi est tributaire de celle des

habitants. Qu'en est-il, cependant, de la répartition à travers les espaces physiques de la wilaya ? C'est l'objet du paragraphe suivant.

### 3.2. Analyse de la répartition des PME par type d'espace

Il s'agit dans ce paragraphe d'analyser la répartition des PME selon la situation géographique de la commune ou, plus précisément, selon l'ensemble physique auquel appartient la commune. Nous avons pour cela distingué cinq grands ensembles homogènes. Une décomposition du territoire empruntée à la Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DPAT) de Tizi-Ouzou et conforme à ses orientations<sup>41</sup>. Il s'agit des ensembles physiques définis dans la figure 08 et le tableau 10, ci-après.

**Tableau 11 : Répartition des PME à travers les grands espaces physiques de la wilaya de Tizi-Ouzou**  
(Situation arrêtée au 31-12-2009)

Ensemble physique	Nombre de PME	% du total des PME	Nbre de PME par commune <sup>42</sup>	Nombre d'habitants	Nbre PME/ 1000 hab
Zone côtière ( 05 communes)	1564	7,76	312,8	56849	27,51
Zone montagneuse ( 40 communes)	7766	38,53	194,15	517378	15,01
Zone de vallées ( 08 communes)	7926	39,32	990,75	295402	26,83
Dépression de Draâ-El-Mizan(10 communes)	2618	12,98	26,18	199802	13,10
Massif du Djurdjura ( 04 communes)	280	1,39	70,00	47053	5,95
<b>TOTAL ( 67 communes)</b>	<b>20154</b>	<b>100</b>	<b>330,80</b>	<b>1116484</b>	<b>18,05</b>

Source : nos calculs et recoupements à partir des données de la Direction de la PME et de l'Artisanat et de la DPAT de T.O. et des données cartographiques de l'Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou 2009.

Après avoir défini ces ensembles physiques, nous avons définis les communes localisées dans chacun d'eux. A partir de là nous avons déterminé la répartition des PME à travers ces espaces. Cette répartition est donnée par le tableau n°11, ci-dessous.

A la lecture du tableau 11, nous constatons que sur les cinq ensembles physiques définis, aucun n'enregistre une densité égale aux normes Internationales.

- La zone de vallées enregistre le plus grand nombre de PME, 7926, soit 39, 33% du parc PME de la wilaya pour un regroupement de huit communes. Elle est talonnée de près par la zone de montagnes avec 7766 PME, soit 38,53% du total, pour 40 communes réunies. La zone la moins équipée est le Massif du Djurdjura avec seulement 280 PME pour un regroupement de quatre communes, soit à peine 1,4% du parc PME de la wilaya.

- La moyenne au niveau de la wilaya est de 330, 80 PME par commune. Aussi, une seule zone physique dépasse, et de loin, cette moyenne, c'est la zone de vallées avec une moyenne de 990,75 PME par commune, soit trois fois la moyenne de la wilaya. Tout le reste des espaces enregistre des moyennes inférieures à la moyenne de la wilaya.

- La zone de montagnes qui représente un nombre de PME très proche de celui de la zone de vallées, enregistre, en revanche, une moyenne de 194,15 PME par commune, à cause du nombre important (40) de communes qu'elle représente équivalent à cinq fois plus celui de la zone de vallées.

- Ainsi, nous pouvons dire qu'il y a relatives disparités en matière de localisation des PME à travers les différents espaces physiques de la wilaya. Ces disparités se manifestent entre autre par la concentration du plus du tiers (39, 3%) du parc PME au sein des huit communes de la zone de vallées.

- De même, si nous comparons la zone côtière qui regroupe cinq communes et la zone du massif du Djurdjura qui en regroupe presque autant, quatre communes, nous remarquons qu'il existe un écart considérable quant au nombre de PME dans chaque espace, dans la mesure où la première renferme 1564 PME et la seconde seulement 280 !

- Nous constatons également que la zone de vallées concentre 28 fois plus de PME que la zone du Massif du Djurdjura, pour un nombre de communes de seulement deux fois supérieur.

Cependant, l'intensité de ces disparités est relativisée lorsque l'on analyse la répartition des PME à partir des densités dans chaque espace physique. En effet, de ce point de vue, c'est la zone côtière qui enregistre la plus grande densité, soit 27,51 PME pour 1000 habitants. La zone de vallées enregistre une densité très proche, de l'ordre de 26, 83, avec cependant cinq fois plus de PME et cinq fois plus d'habitants.

La zone du Massif du Djurdjura est la moins dense avec moins de six PME pour mille habitants. Mais il faut tout de même remarquer que tous les espaces physiques considérés présentent des densités inférieures aux normes internationales de 45-50 PME pour 1000 habitants. Autrement dit, tous les espaces physiques de la wilaya sont encore sous-équipés en termes de PME par rapport au nombre d'habitants qui les occupent.

Les zones les plus denses de la wilaya, à savoir ; la zone côtière et la zone de vallées n'en sont encore qu'à la moitié des normes internationales.

La Dépression de Drâa El Mizan, qui offre pourtant un relief favorable à la localisation des activités économiques et qui connaît une prolifération de petits centres urbains (petites villes) le long de sa surface depuis la moitié des années 80, ne contient que 13 PME pour 1000 habitants, soit presque autant que la zone de montagnes qui offre un relief plutôt hostile à l'implantation d'activités économiques. Là encore, c'est le poids de la population résidente qui fait défaut. Cette zone compte moins de 200 000 habitants, soit 2, 5 fois moins que la zone de montagnes et trois fois moins de PME également.

Nous constatons donc l'importante influence du facteur population d'habitants sur la localisation des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Autrement dit, l'effet de la corrélation entre les deux populations contrecarre une hyper-concentration inégale en faveur de la zone de vallées et plaines. En effet, le coefficient de corrélation de Pearson, recalculé pour les cinq espaces, nous donne une valeur égale à 0,90, soit une très forte corrélation entre le nombre de PME et le nombre d'habitants par espace.

Ainsi, le poids de la population résidente reste important en matière de localisation des PME. Cependant, la faiblesse des densités montre que la proportionnalité de la population des habitants est très élevée par rapport à celle des PME, tant du point de vue des espaces physiques que du point de vue des communes.

Il en résulte que la localisation, et plus précisément la concentration spatiale, des PME ne semblent pas se faire au détriment de la localisation et de la concentration des ensembles humains. Néanmoins, l'importance de ces localisations reste encore faible au regard des nombres d'habitants et des normes universelles qu'il faudrait atteindre.

## Conclusion

Il ressort de notre travail que, à l'instar de l'environnement national, les PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou connaissent en ce début du XXIème siècle une période favorable où les politiques et les mesures de l'Etat en leur faveur semblent avoir un effet positif sur leur évolution. Ainsi, le parc PME a crû de plus de 140% cette dernière décennie et connaît un taux d'accroissement de 10% l'an.

Cependant, la wilaya connaît encore une densité moyenne, très loin des normes internationales, de l'ordre de 16,24 PME/1000 habitants. Cette performance la classe au quatrième rang à l'échelle nationale, pendant qu'elle est deuxième en termes d'effectif de PME. Les PME de la wilaya sont versées surtout dans les secteurs tertiaire, notamment dans le commerce et la distribution, et secondaire, essentiellement dans le bâtiment et les travaux publics. De même, qu'elles relèvent toutes du secteur privé : moins de 1% relève du public. Les TPE sont les plus dominantes, plus de 99% !

La répartition spatiale présente de fortes disparités, dans la mesure où un quart des PME est concentré dans la seule commune de Tizi-Ouzou. Avec une moyenne de 300 PME par

commune, près de 78% des communes y concentrent un effectif inférieur. Le calcul de l'écart-type confirme cette forte disparité. En termes de densités, toutes les communes, hormis Tizirt, sont loin des normes Internationales. Ainsi, pour une densité moyenne de 18 PME/1000habitants, 64% des communes y présentent une densité inférieure. Comme au niveau national, la localisation des PME à travers les communes suit celles des habitants, en ce sens qu'une forte corrélation se dégage entre les deux populations.

Les mêmes disparités se retrouvent également lorsque l'on analyse la répartition des PME à travers les grands espaces physiques de la wilaya, lesquels présentent tous des densités inférieures aux normes Internationales. Autrement dit, ils sont tous encore sous-équipés en PME. Plus du tiers des PME est concentré dans la zone de vallées, dont font partie les communes de Tizi-Ouzou et Azazga, qui est la seule à dépasser la moyenne de la wilaya. Cette zone avec la chaîne côtière sont les plus denses de la wilaya, tandis que celle du Massif du Djurdjura est la moins équipée et la moins dense. Paradoxalement, la Dépression de Draâ El Mizan, constituée de vastes plaines et d'un important réseau de petites villes, n'en est qu'à 13 PME/1000 habitants et concentre moins de 13% des PME de la wilaya.

Il en résulte donc que les disparités en matière d'effectifs de PME sont relativisées par les effectifs d'habitants dans la mesure où une forte corrélation caractérise les localisations de ces deux effectifs. Nous pouvons également parler de recherche d'externalités positives de localisation que les PME semblent trouver dans les communes chefs-lieux administratifs réputées mieux équipées que les espaces périphériques. Toutefois, la faiblesse des densités s'explique par la proportionnalité élevée de la population des habitants par rapport à Celle des PME, tant du point de vue des espaces physiques que du point de vue des communes.

#### Notes

<sup>1</sup> Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements, créée dans le cadre du décret la loi n° 03-12 du 05-10-1993 relatif à la promotion de l'investissement.

<sup>2</sup> Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, créée suite au décret présidentiel n° 96 – 234 du 2 juillet 1996 relatif au soutien à l'emploi des jeunes.

<sup>3</sup> Caisse Nationale d'Assurance Chômage, créée suite au décret exécutif 94-188 du 06 juillet 1994.

<sup>4</sup> Agence pour le Développement Social, créée suite au décret exécutif n° 96-232 en 1996.

<sup>5</sup> Ait Sidhoum. H, Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, UMMTO, mai 2011.

<sup>6</sup> Fonds de garantie des crédits à la petite et moyenne entreprise, créé par le décret exécutif n° 02-373 du 11-11-2002 qui fixe également ses statuts.

<sup>7</sup> Décret exécutif n° 03-442 du 29 novembre 2003, portant création des services extérieurs du Ministère de la PME et de l'Artisanat et fixant leurs missions et organisation.

<sup>8</sup> Décret exécutif n° 04-14 12 janvier 2004 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

<sup>9</sup> Décret exécutif n° 05-165 du 03 mai 2005 portant création, organisation et fonctionnement de l'AND-PME.

<sup>10</sup> Conformément à décision du Conseil des Ministres lors de sa session du 08 mars 2004 et l'article 71 de la loi de finances pour 2006 ( loi n°05-16 du 31/12/2005) portant ouverture dans les écritures du Trésor, un compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds national de mise à niveau des PME.

<sup>11</sup> In Quotidien national Liberté du 26-01-2012.

<sup>12</sup> In Quotidien national Liberté du 26-01-2012.

<sup>13</sup> In Quotidien national Liberté du 25-01-2012.

<sup>14</sup> Nos calculs et recoupements.

<sup>15</sup> In quotidien national Liberté du 10-01-2012.

<sup>16</sup> In quotidien national Liberté du 12-10-2011.

<sup>17</sup> In quotidien national Liberté du 10-01-2012.

<sup>18</sup> 180.000 selon le bureau KPMG dans son « Guide investir en Algérie » édition 2011.

<sup>19</sup> Au 1<sup>er</sup> Semestre 2009 (01-01-2009), MPMEART.

<sup>20</sup> M. Brahiti, directeur général de la PME au niveau du Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, In Quotidien national Liberté du 31-01-2012, p. 6.

<sup>21</sup> Ce chiffre est calculé comme suit : nombre de PME en 2010 divisé par le nombre de PME en 2001, moins 1, soit :  $[(P_n/P_0)-1]$ .

<sup>22</sup> Ce chiffre est une moyenne géométrique des accroissements annuels ou des coefficients multiplicateurs  $(P_n/P_0)$  moins un (-1).

<sup>23</sup> Pour rappel, le programme présidentiel 2005-2009 s'était fixé comme objectif de créer 100.000 PME, alors qu'on remarque qu'il en a été créé deux fois plus en cette période (228050 unités).

<sup>24</sup> En effet, selon certains spatialistes, il faudrait au moins 1,5 millions de PME pour que l'économie algérienne arrive à se redresser et réaliser des résultats positifs.

<sup>25</sup> Pour la seule année 2008 les PME privées représentaient 392013 unités et les unités artisanales 126887 contre 626 PME publiques.

<sup>26</sup> Ce chiffre est calculé sur la base du nombre de PME en 2010 donné au tableau n° 01 et de la population algérienne au 31-12-2010 qui est de 36,3 millions d'habitants selon le site internet de l'ONS ([www.ons.dz](http://www.ons.dz)).

<sup>27</sup> Pour 2001 et 2002, les données sont de DAOUD. S., Les nouvelles stratégies d'intervention vis-à-vis de la PME au Maghreb : cas de l'Algérie, Colloque international « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11èmes journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, INRPME-AUF-AIREPME, 27-29 mai 2009, Trois-Rivières, Canada.

<sup>28</sup> Ait Sidhoum. H, Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, UMMTO, mai 2011.

<sup>29</sup> Idem.

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> [www.pmeart.dz](http://www.pmeart.dz)

<sup>32</sup> Direction de la PME et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou, enquête octobre 2011.

<sup>33</sup> Idem.

<sup>34</sup> Ce chiffre est calculé comme suit : nombre de PME en 2010 divisé par le nombre de PME en 2001, moins 1, soit :

$[(P_n/P_0)-1]$ .

<sup>35</sup> Ce chiffre est une moyenne géométrique des accroissements annuels ou des coefficients multiplicateurs  $(P_n/P_0)$  moins un (-1).

<sup>36</sup> A titre d'exemple ; sur les 20154 PME recensées dans la wilaya au 31-12-2009, 8139, soit 40,38 %, ont été créées dans le cadre de l'ANSEJ. De même qu'au 31-12-2010, le nombre de PME atteint 22255 unités, dont 9379, soit 42,14 % sont créées dans le cadre de l'ANSEJ.

<sup>37</sup> Il s'agit là uniquement de PME privées, nous n'avons pas pu avoir les chiffres pour l'ensemble des PME pour l'année 2009.

<sup>38</sup> C'est l'appellation donnée par la D.PME.A.T.O aux autres branches sans préciser la nature de celles-ci, ni même s'il s'agit des branches du secteur primaire. Afin d'éviter toute confusion nous préférons garder cette appellation faute d'indications supplémentaires.

<sup>39</sup> Ce paramètre mesure la moyenne des carrés des écarts à leur moyenne arithmétique. Nous l'avons calculé à partir du logiciel Excel de Microsoft.

<sup>40</sup> Nous avons calculé ce coefficient de corrélation en utilisant le logiciel Excel de Microsoft.

<sup>41</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, N° 24, DPAT .T.O, 2009.

<sup>42</sup> Ce nombre mesure la densité ou le rapport du nombre de PME au nombre de communes dans chaque zone physique.

**Annexes**

**Tableau 02 : Répartition du parc PME privées par wilaya en Algérie en 2009**  
(Situation arrêtée au 31-12-2009)

Wilaya	Nombre de PME	Population <sup>42</sup>	Nombre de PME / 1000 hab	Wilaya	Nombre de PME	Population	Nombre de PME/ 1000 hab
ALGER	40009	2 988 145	13,39	TIARET	5181	846 823	6,12
TIZI OUZOU	19024	1 127 608	16,87	MEDEA	5135	819 932	6,26
ORAN	16867	1 454 078	11,60	TEBESSA	5103	648 703	7,86
BEJAIA	14946	912 577	16,37	RELIZANE	5092	726 180	7,01
SETIF	14469	1 489 979	9,71	DJELFA	5058	1 092 184	4,63
TIPAZA	12452	591 010	21,07	BECHAR	4351	270 061	16,11
BOUMERDES	11523	802 083	14,36	KHENCHELA	4302	386 683	11,12
BLIDA	10851	1 002 937	10,82	BISKRA	4301	721 356	5,96
CONSTANTINE	10732	938 475	11,43	GUELMA	3893	482 430	8,07
ANNABA	8651	609 499	14,19	SOUK AHRAS	3841	438 127	8,76
CHLEF	8594	1 002 088	8,57	A. TEMUCHENT	3772	371 239	10,16
BATNA	8097	1 119 791	7,23	EL OUED	3750	647 548	5,79
SKIKDA	7602	898 680	8,46	O.EL-BOUAGHI	3481	621 612	5,60
B. B. ARRERIDJ	6836	628 475	10,87	SAIDA	3398	330 641	10,27
M'SILA	6752	990 591	6,81	LAGHOUE	3243	455 602	7,12
TLEMCEN	6547	949 135	6,90	EL TAREF	3132	408 414	7,67
JIJEL	6516	636 948	10,23	ADRAR	2889	399 714	7,22
BOUIRA	6290	695 583	9,04	TISSEMSILT	2285	294 476	7,76
MILA	5786	766 886	7,54	NAAMA	1955	192 891	10,13
GHARDAIA	5749	363 598	15,81	TAMANRASSET	1899	176 637	10,75
MASCARA	5730	784 073	7,30	EL BAYADH	1755	228 624	7,67
SIDI BEL ABBES	5543	604 744	9,16	ILLIZI	1080	52 333	20,63
AIN DEFLA	5504	766 013	7,18	TINDOUF	1017	49 149	20,70
MOSTAGHANEM	5319	737 118	7,21	<b>TOTAL</b>	<b>335486</b>	<b>34895470</b>	<b>9,61</b>
OUARGLA	5190	558 558	9,29				

Source : www.pmeart.dz et RGPH 2008.

**Tableau 08 : Répartition des PME à travers les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou**  
(Situation arrêtée au 31-12- 2009)

Commune	Nombre de PME	Commune	Nombre de PME	Commune	Nombre de PME
Tizi-ouzou	4859	Abi youcef	265	Tizi n'tlatha	87
Azazga	985	Timizart	265	Mekira	87
Draa ben khedda	721	Makouda	254	Boudjima	86
Boghni	683	Maatkas	253	Ifigha	85
Ain el hammam	681	Beni douala	244	Ait yahia moussa	85
Tigzirt	675	Ait yahia	234	Akbil	84
Draa el mizan	587	Illilten	204	Souamaa	79
Tizi rached	576	Beni zmenzer	186	Ait mahmoud	78
Mekla	485	Bounouh	176	Ait chaffa	76
Larbaa nath irathen	476	Ait oumalou	175	Ait agouacha	76
Freha	434	Mechtras	167	Imsouhal	76
Bouzeguène	423	Tirmitine	154	Agouni gueghrane	76
Azzeffoune	379	Beni aissi	109	Yatafene	76
Iflissen	376	Beni yenni	105	Ait khellili	74
Tizi ghenif	352	Assi youcef	103	Akerrou	66
Iferhounen	298	Ain el zaouia	98	Iboudraren	63
Yakourène	295	Idjeur	98	Ait toudert	63
Ouaguenoune	289	Sidi naamane	97	Mizrana	58
Ait aissa mimoun	287	Irdjen	97	Zekri	53
Ouadhias	285	Frikat	96	Ait bouadou	53
Tadmait	276	Ouacifs	96	Ait boumahdi	48
Aghribs	276	Illoula oumalou	88		
Souk el tenine	276	Ait zikki	87	<b>Total wilaya</b>	<b>20154</b>

Source : confectionné par nos à partir des données de la D.PME.A.T.O, enquête juin 2011.

**Tableau 09 : Répartition des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou par ordre décroissant des densités de Nombre de PME/1000 habitants en 2009.**  
(Situation arrêtée au 31-12- 2009)

Commune	Nombre de PME	Nombre d'habitants	Densité	Commune	Nombre de PME	Nombre d'habitants	Densité
Tigzirt	675	11962	56,42	Akerrou	66	4638	14,23
Tizi-ouzou	4859	127677	38,05	Mechtras	167	12298	13,58
Abi youcef	265	7682	34,49	Tizi ghenif	352	28592	12,31
Ain el hammam	681	20231	33,66	Tadmait	276	22670	12,17
Tizi rached	576	17112	33,66	Iboudraren	63	5377	11,72
Azazga	985	33654	29,27	Imsouhal	76	6520	11,66
Iflissen	376	14288	26,31	Beni douala	244	21483	11,36
Iferhounen	298	12323	24,18	Ifigha	85	8004	10,62
Yakourène	295	12226	24,13	Makouda	254	24326	10,44
Draa ben khedda	721	30889	23,34	Ait mahmoud	78	7653	10,19
Illilten	204	9025	22,60	Idjeur	98	10211	9,59
Aghribs	276	12256	22,52	Akbil	84	8830	9,51
Ait zikki	87	3889	22,37	Ouacifs	96	10109	9,49
Boghni	683	30692	22,25	Timizart	265	28857	9,18
Azzeffoune	379	17435	21,74	Sidi naamane	97	10612	9,14
Ait chaffa	76	3780	20,10	Tirmitine	154	19061	8,08
Ait oumalou	175	8713	20,08	Maatkas	253	31442	8,05
Mekla	485	24830	19,53	Agouni Gueghran	76	9506	7,99
Yatafene	76	3929	19,34	Ait boumahdi	48	6111	7,86
Souk el tenine	276	14634	18,86	Frikat	96	12739	7,54
Ait agouacha	76	4120	18,45	Ait toudert	63	8495	7,42
Beni yenni	105	5705	18,40	Souamaa	79	10659	7,41
Freha	434	23633	18,36	Irdjen	97	13146	7,38
Bounouh	176	9701	18,14	Illoula oumalou	88	13001	6,77
Bouzeguène	423	24148	17,52	Ait khellili	74	11552	6,41
Ouadhias	285	16435	17,34	Mizrana	58	9384	6,18
Ouaguenoune	289	17410	16,59	Assi youcef	103	17304	5,95

Ait yahia	234	14233	16,44		Tizi n'tlatha	87	15376	5,66
Larbaa nath irathen	476	29004	16,41		Ain el zaouia	98	17519	5,59
Zekri	53	3249	16,31		Boudjima	86	15592	5,52
Beni zmenzer	186	12147	15,31		Mekira	87	17606	4,94
Draa el mizan	587	38844	15,11		Ait yahia moussa	85	20155	4,22
Beni aissi	109	7535	14,47		Ait bouadou	53	14132	3,75
Ait aissa mimoun	287	20133	14,26		<b>Wilaya</b>	<b>20154</b>	<b>1116484</b>	<b>18,05</b>

Source : confectionné par nos à partir des données de la D.PME.A.T.O et du RGPH 2008.

**Tableau 10 : Répartition des communes de la wilaya à travers les cinq ensembles physiques**

	Ensemble physique	Communes
1	La chaîne côtière (05communes)	Mizrana- Tigzirt- Iflissen- Azzeffoune- Ait Chaffa
2	Zone montagneuse (40 communes)	Akkerou- Aghrib- Beni Zikki- Yakourène- Zekri- Irdjen- Ifigha- Bouzeguène- Ifferhounene- Iloula Oumalou- Iiltene- Imsouhal- Abi Youcef- AEH- Akbil- Ouacifs- Beni Yeni- LNI- Beni Aissi- Beni Douala- Beni Zmenzer- Maâtkas- Ait Yahia Moussa- Ait Aissa Mimoune- Makouda- Souammaâ- Ait Khellili- Mekla- Ait Mahmoud- Souk El Thenine- Tirmitine- Iboudrarenne- Yatafene- Ait Yahia- Ait Oumalou- Boudjima- Ait Aggouacha- Tizi Rached- Idjeur- Ait Toudert.
3	Zone de vallées (08 communes)	Tadmait- Sidi Naâmane- Draâ Ben Khedda- Tizi-Ouzou- Ouaguenoune- Freha- Timizart- Azazga.
4	La dépression de Draâ El Mizan (10 communes)	Mkira- Tizi Ghenif- Draâ El Mizan- Ain Zaouia- Boghni- Frikat- Bounouh- Ouadhias- Tizi N'Tlata- Mechtras.
5	Massif du Djurdjura (04 communes)	Assi Youcef- Ait Boumahdi- Agouni Gueghrane- Ait Bouadou.

Source : conçu par l'auteur à partir des cartographies de l'Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2009.

## Bibliographie

- AIT-SIDHOUM, H. (2011). *Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia* (Thèse de Doctorat en sciences économiques). Université de Tizi-Ouzou, Algérie.
- AKNINE, R. (2009). *Les disparités spatiales en matière de création d'entreprises : application sur quelques territoires en Kabylie* (Thèse de Doctorat en sciences économiques). Université de Tizi-Ouzou, Algérie.
- ANDI. (2010). *Programme Quinquennal des Investissements Publics 2010–2014*. Alger.
- ASSALA, K. (2006, Octobre). *PME en Algérie : de la création à la mondialisation*. Communication présentée au Colloque international (L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales), Haute école de gestion, Fribourg, Suisse.
- AZOUAOU, L & Ali BELOUARD, N. (2010, Juin). *La politique de mise à niveau des PME algériennes : enlèvement ou nouveau départ?* Communication présentée au VIème Colloque international (Stratégies de développement : Quel chemin parcouru ?), Hammamet, Tunisie.
- BELATTAF, M & MOULOU, A. (2009). Climat institutionnel de l'investissement des PME Maghrébines : Etude comparative : Algérie, Maroc et Tunisie. *Revue Economie & Management*, n° 09 Octobre 2009. Repéré à <http://fseg2.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html>
- BENABDALLAH, Y. (2006). L'Algérie dans la perspective de l'accord d'association avec l'Union européenne. *Cahiers du CREAD*, n° 75.
- BRAHITI, A (2006, Décembre). *La PME et l'Artisanat, un secteur important et en pleine croissance*, Communication présentée au Séminaire sur les services financiers et commerciaux, Tunis, Tunisie.
- BOUKEROU, A. (2011). *Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME* (Mémoire de Magister en sciences économiques). Université de Tizi-Ouzou, Algérie.
- CNES. (2002). *Pour une politique de développement de la PME en Algérie*. Rapport. Alger.
- DAHMANI, M. (1986). *Espace et société en Grande-Kabylie*. Alger. Algérie : OPU.

- DAOUD, S. (2009, Mai). *Les nouvelles stratégies d'intervention vis-à-vis de la PME au Maghreb : cas de l'Algérie*. Communication présentée au Colloque (La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé), INRPME, Trois-Rivières, Canada.
- DPAT.T.O. (2010). *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou*. N° 24, Tizi-Ouzou, Algérie.
- DPMEA.ORAN. (2010). *Présentation du secteur de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat*. Oran, Algérie.
- FERRAH, A. *Le développement de la PME en Algérie : l'impératif de mise à niveau des institutions*. Document non référencé.
- GHARBI, S. (2011). Les PME/PMI en Algérie : état des lieux. *CAHIERS DU LAB.RII* (Documents de travail), n°238.
- HEDNA, M. (2004, Décembre). *La franchise dans le cadre de la stratégie de développement de la PME en Algérie*. Communication présentée au Séminaire organisé par l'Institut Multilatéral d'Afrique, Tunis, Tunisie.
- KPMG. (2011). *Guide investir en Algérie*. Alger, Algérie, KPMG édition.
- Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de L'Artisanat. (2004). *Bulletin d'Information Economique*, n° 06, 2004. Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger, Algérie.
- Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de L'Artisanat. (2009). *Bulletin d'Information Economique*, n° 15. Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger, Algérie.
- Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de L'Artisanat. (2008). *Bulletin d'Information Economique*, n° 14. Direction des Systèmes d'Information et des statistiques, Alger, Algérie.
- O.C.Europe-Aid & CETMO. (2010). *Le secteur logistique sur la rive sud de la Méditerranée Occidentale : Diagnostic et propositions pour améliorer l'offre de services logistiques, Cas des pays du Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie*. Union européenne, Bruxelles, Belgique.
- ONUDI. (2006). *Programme intégré pour l'amélioration de la compétitivité et l'appui à la restructuration industrielle en Algérie*. Rapport. Vienne, Autriche.
- Union Européenne. (2006). *ALGERIE, Document de stratégie 2007-2013 et Programme Indicatif National 2007-2010*. Instrument européen de voisinage et de partenariat. Repéré à [http://eeas.europa.eu/archives/delegations/algeria/documents/eu\\_algeria/pin\\_2007-2013\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/archives/delegations/algeria/documents/eu_algeria/pin_2007-2013_fr.pdf)
- [www.ons.dz](http://www.ons.dz)
- [www.pmeatizi.com](http://www.pmeatizi.com)
- [www.pmeart.dz](http://www.pmeart.dz)
- [www.mipmepi.dz](http://www.mipmepi.dz)
- [www.ansej.dz](http://www.ansej.dz)
- [www.tiziplus.com](http://www.tiziplus.com)
- [www.ansej.dz](http://www.ansej.dz)
- [www.andpme.org.dz](http://www.andpme.org.dz)
- [www.tiziouzou-dz.com](http://www.tiziouzou-dz.com)
- [www.apw-tiziouzou.org](http://www.apw-tiziouzou.org)
- [ouada-yazid.over-blog.com](http://ouada-yazid.over-blog.com)